

Séance plénière sur la justice climatique

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 03/10/2016

Saisine liée : [LA JUSTICE CLIMATIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LA FRANCE](#)

Séance du 27 septembre 2016

Projet d'avis rapporté par [M. Jean Jouzel](#) et [Mme Agnès Michelot](#), au nom de [la section de l'environnement](#) présidée par [Mme Anne-Marie Ducroux](#).

A quelques semaines de la [COP 22](#) qui vise à concrétiser engagements pris et changements à adopter par la communauté internationale et tous les acteurs de la société en matière de changements climatiques, le CESE a souhaité mettre en avant un enjeu figurant désormais dans le préambule de l'Accord de Paris, celui de la justice climatique.

Les impacts du changement climatique et les capacités à s'y adapter ne seront pas les mêmes pour tous dans la société. La recherche de justice climatique engage les décideurs à limiter des inégalités déjà existantes ou nouvelles générées par le réchauffement planétaire et, au-delà, à construire l'adaptation avec une société plus juste. La France est aussi concernée.

Le projet d'avis explique cette notion nouvelle qui ne figure pas encore au cœur des politiques françaises, y compris climatiques. Il apporte ensuite des préconisations concrètes pour inscrire le sujet à l'agenda politique national et international et contribuer, pour la France, à des politiques publiques visant à limiter ou réduire les inégalités sociales et économiques générées par le traitement politique du réchauffement planétaire.